

StopOGM Coordination romande sur le génie génétique

COMMUNIQUE DE PRESSE du 6 février 2007

Déclaration des produits issus d'animaux nourris aux OGM

Une motion suisse soutenue par un million d'Européens !

La motion déposée cet automne au Conseil national par Géraldine Savary (PS), présidente de StopOGM, visant à rendre obligatoire l'étiquetage des produits issus d'animaux nourris aux OGM peut se prévaloir du soutien d'un million d'Européens qui a signé une pétition demandant la même mesure à la Commission européenne.

Le Conseil fédéral devra dorénavant tenir compte qu'un million de consommateurs européens demande, tout comme la motion suisse, que la législation européenne soit modifiée pour une étiquetage permettant de faire des choix conscients et que son argument en faveur de l'harmonisation des règles avec l'UE pourrait prendre une tournure politique qu'il n'attendait pas.

Au cours de la session parlementaire à Flims, Géraldine Savary, présidente de StopOGM, a déposé une motion demandant au Conseil fédéral d'introduire dans la législation l'obligation de déclarer les produits alimentaires issus d'animaux nourris aux OGM. Entre-temps, le Conseil fédéral a donné un préavis négatif, arguant du fait que cet étiquetage serait contraire au droit communautaire.

Un appui bienvenu pour les éleveurs, les distributeurs et les consommateurs suisses

Contrairement à ce qui se passe en Europe, les éleveurs d'animaux n'utilisent en Suisse pratiquement pas de fourrage contenant des OGM (0,01% des fourrages importés, en 2006). Et la Suisse a la chance non seulement d'être au bénéfice d'un moratoire sur les cultures de plantes génétiquement modifiées à des fins commerciales jusqu'en 2010, mais de pouvoir aussi compter sur l'engagement pris par les grands distributeurs (Coop, Migros, Denner, Spar) d'exiger de leurs fournisseurs, y compris étrangers, de ne pas utiliser de fourrage contenant des OGM pour les animaux de rente.

Il reste qu'en l'absence d'une disposition légale obligeant les éleveurs à déclarer l'utilisation d'OGM dans le fourrage donné aux animaux, cette bonne volonté risque de trouver bientôt ses limites. « Plus de 90% des produits agricoles importés en Europe renvoient à du soja ou du maïs destinés à l'alimentation animale, annonce Greenpeace Europe. Cela signifie que 20 millions de tonnes d'organismes génétiquement modifiés pénètrent chaque année la chaîne alimentaire européenne. Et ce, en l'absence d'étiquetage, totalement à l'insu des consommateurs. » Et des consommateurs suisses, y compris.

Autrement dit, le Conseil fédéral soutient moins fermement que les consommateurs européens la volonté que montrent les éleveurs suisses de produire sans OGM et les engagements de transparence des distributeurs helvétiques à l'égard des consommateurs. Mais il est possible que le Conseil fédéral doive bientôt changer d'attitude et considérer la déclaration des produits issus d'animaux nourris aux OGM comme une mesure facilitant les relations avec l'Union européenne !

Informations complémentaires

La motion déposée au Parlement suisse : http://search.parlament.ch/f/cv-geschaefte?gesch_id=20063600

Le dépôt de la pétition européenne : <http://www.greenpeace.eu/downloads/gmo/Petition070205FR.pdf>

Contacts

Géraldine Savary, conseillère nationale PS/VD, présidente de StopOGM, tél. 079 414 86 65

Clément Toulusso, porte-parole de Greenpeace Suisse, tél. 079 213 41 06

Sylvain Fattebert, secrétaire de StopOGM, tél. 032 423 07 43 ou 076 558 73 14

StopOGM
Rue des Granges 13
CH - 2800 Delémont
www.stopogm.ch